United Nations Peacebuilding
Peacebuilding Fund

GNAP

IOM • OIM

DTM

TASSAGHT

SUIVI DES MOUVEMENTS TRANSHUMANTS – TTT

MAURITANIE et MALI
Rapport 1
Mai — Août 2021

AVIS AUX LECTEURS

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] rapport de suivi des mouvements de transhumants".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne.

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

SOUTIEN FINANCIER

Ce rapport a été produit par l'équipe DTM du Bureau de l'OIM de la Mauritanie et du Mali dans le cadre du projet: **«Gestions des conflits et renforcement de la résilience agro-pastorale à la frontière Mauritano-Malienne»** mis en œuvre conjointement par l'OIM et la FAO et financé par le fond de consolidation de la paix du Secrétaire Général des Nations Unies (PBF).

United Nations Peacebuilding
Peacebuilding Fund

© Organisation internationale pour les migrations (OIM) novembre 2021

Organisation Internationale pour les Migrations

Représentation de la Mauritanie

Lot 551 E-Nord Teyragh Zina , Nouakchott, Mauritanie

Téléphone : +222 45 24 40 81
Adresse électronique : DTMMauritania@iom.int
Site internet : www.displacement.iom.int/mauritania | https://dtm.iom.int/mauritania
Site Internet : https://www.displacement.iom.int/Mauritanie

Organisation Internationale pour les Migrations

Représentation du Mali

Badalabougou Rue Gamal A Masser, Bamako-Mali

Tel. : +223 20 22 76 97

E-mail : dtmmali@iom.int

Site Internet : https://www.displacement.iom.int/Mali

DTM
MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS

SOMMAIRE

Principaux résultats P4

Définitions..... P5

Introduction..... P6

Méthodologie P8

Section 1 : La transhumance en Mauritanie.....
A. Comptage P9
B. Enquêtes détaillées..... P11
C. Alertes P14

Section 2 : La transhumance au Mali.....
A. Comptage P15
B. Enquêtes détaillées..... P17
C. Alertes P20

Conclusion P21

PRINCIPAUX RESULTATS

TTT Mauritanie

Période de collecte de données :
23 mai — 15 juillet 2021
2 rondes

1 942 troupeaux comptés.
37 troupeaux observés en moyenne chaque jour.

569 068 animaux comptés.

69 181	248 921	222 479	28 487
Caprins	Bovins	Ovins	Autres

6 994 personnes ont été comptées

4%	6%	64%	26%
Filles	Femmes	Hommes	Garçons

Pays de départs

99%	1%
Mauritanie	Mali

Pays de destinations

55%	35%	10%
Mauritanie	Mali	Sénégal

TTT Mali

Période de collecte de donn
13 juillet — 31 août 2
1 ronde

1 835 troupeaux comptés.
38 troupeaux observés e
moyenne chaque jou

623 290 animaux comptés.

332 895	283 460	3 636	3
Caprins	Bovins	Camelins	Au

11 501 personnes ont été comptées

28%	9%	37%	26%
Filles	Femmes	Hommes	Garçon

Pays de départs

8%	3%	8
Mauritanie	Sénégal	

Pays de destinations

92%
Mauritanie

DEFINITIONS

DTM	La DTM (dérivé de l'anglais "Displacement Tracking Matrix"), système de suivi des populations mobiles, est un outil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui permet de suivre et de surveiller les déplacements et la mobilité des populations. Elle collecte des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées.
Enquêtes détaillées	Collecte d'informations sous forme d'entretien selon une démarche structurée, avec l'utilisation d'un questionnaire.
Hivernage	Saison des pluies
Mouvements en montée	Les mouvements en montée décrivent la transhumance en direction du Nord, c'est-à-dire vers le lieu de départ du transhumant.
Mouvements en descente	Les mouvements en descente décrivent la transhumance en direction du Sud (vers le Sénégal et le Mali). La transhumance peut être interne ou transfrontalière.
Transhumance	Déplacement saisonnier d'éleveurs et de leurs troupeaux à la recherche de pâturages et de points d'eau.
Outil de Suivi des Mouvements de Transhumance	Outil de la DTM ayant comme but de fournir des informations actualisées pour mieux comprendre la transhumance transfrontalière.
Ronde	Une ronde correspond à une unité de collecte de données, qui pour l'Outil de suivi des mouvements transhumants correspond à une durée d'un mois.
GNAP	Groupement National des Associations Pastorales en Mauritanie membre du Réseau Billital Maroobé (RBM).
TASSAGHT	Organisation Membre du Réseau Billital Maroobé (RBM) basé en Mauritanie.

INTRODUCTION
L'outil de suivi des mouvements transhumants

Près de 20 millions d'agro-pasteurs vivent en Afrique de l'Ouest, avec un cheptel estimé à 60 millions de bovins et 160 millions d'ovins. En Mauritanie et au Mali, l'élevage transhumant permet aux habitants de subsister dans des environnements parfois hostiles marqués par des déséquilibres climatiques impactant les productions végétales et animales, et donc la sécurité alimentaire. Dans ce contexte, la mobilité permet de pouvoir optimiser l'accès à l'eau et aux pâturages du bétail et d'assurer un moyen de subsistance aux éleveurs transhumants. Pour cela, le calendrier et les itinéraires des transhumances en Mauritanie et au Mali sont déterminés par le régime de pluies et la distribution de l'eau et des pâturages, lesquels varient d'une façon saisonnière et régionale.

Dans les zones fluviales comme à la frontière sénégalaise, des conflits peuvent survenir entre les agriculteurs et les éleveurs quant à l'accès à ces ressources en eau et pâtures. L'appui à la mobilité pastorale et à la sécurisation des ressources partagées est donc un élément crucial à la fois pour la stabilité communautaire de ces régions mais aussi pour le renforcement de la productivité de l'élevage ainsi que pour la commercialisation du bétail et des produits dérivés.

Les objectifs généraux des activités de collecte de données sont de :

- Fournit une information rapide et de qualité pour permettre une action quasiment en temps réelle/rapide des acteurs à les informations sonttransmises;
- Développer et partager des produits d'informations pour soutenir les différents acteurs et partenaires dans la prise de décisions;
- Soutenir les travaux sur la sécurisation et l'équipement des principaux corridors de transhumance;
- Faciliter la circulation et la diffusion des produits finaux et des connaissances parmi les communautés mobiles.

Spécifiquement, les activités ont comme but de :

- Faciliter l'organisation en réseau des acteurs de la transhumance ;
- Fournir des informations régulières sur les transhumances permettant de développer des projets pertinents ;
- Permettre une prise de décision rapide qui puisse prévenir d'éventuels conflit liés aux mouvements de transhumance par le biais d'un réseau d'informateurs clés faisant remonter les informations régulièrement ;
- Fournir des informations régulières permettant de signaler des mouvements soudains et inattendus .

C'est dans ce cadre que l'OIM, en partenariat avec les groupements pastoraux au Mali (TASSAGHT) et en Mauritanie (GNAP), a déployé son outil de suivi des mouvements de transhumance dans certaines localités de passage des éleveurs transhumants au Mali et en Mauritanie.

Zones et localités de mise en œuvre:

a. Au Mali :

Les activités ont été mises en œuvre au Mali dans les cercles de **Kayes, Nara, Nioro et Yélimané.** Six (6) zones d'intervention y ont été spécifiquement sélectionnées suivant une évaluation de l'organisation TASSAGHT puis des enquêteurs ont été déployés dans ces zones et répartis comme suit:

- **Kayes** (2) : Ségala et Djelebou – 4 enquêteurs
- **Nara** (2) : Koronga, Falou – 4 enquêteurs
- **Nioro** (1) : Goumbayel (hameau rattaché au village de Dembala) – 2 enquêteurs
- **Yélimané** (1) : Arifounda – 2 enquêteurs

b. En Mauritanie :

Les activités ont été misent en œuvre dans les régions **d'Assaba, Gorgol, Guidimagha, Hodh el-Chargui (HEC), Hodh el-Gharbi (HEG), et Tagant**, sur la base d'une évaluation de la structure du GNAP et après cartographie des couloirs existants ainsi que des routes migratoires de la transhumance. Des enquêteurs ont été déployés dans neuf (9) zones d'intervention dans six (6) régions et répartis comme suit:

- **Assaba** (1) : Hamoud – 3 enquêteurs
- **Gorgol** (2) : Nere Wali, Toufdé Civé 2 – 4 enquêteurs
- **Guidimagha** (2) : Khabou, Boully – 5 enquêteurs
- **HEC** (1) : Adel Bagrou – 3 enquêteurs
- **HEG** (2) : Touil, Medbougou – 5 enquêteurs
- **Tagant** (1) : Achram – 2 enquêteurs

Carte 1: Points de comptage au Mali et en Mauritanie. © OIM.

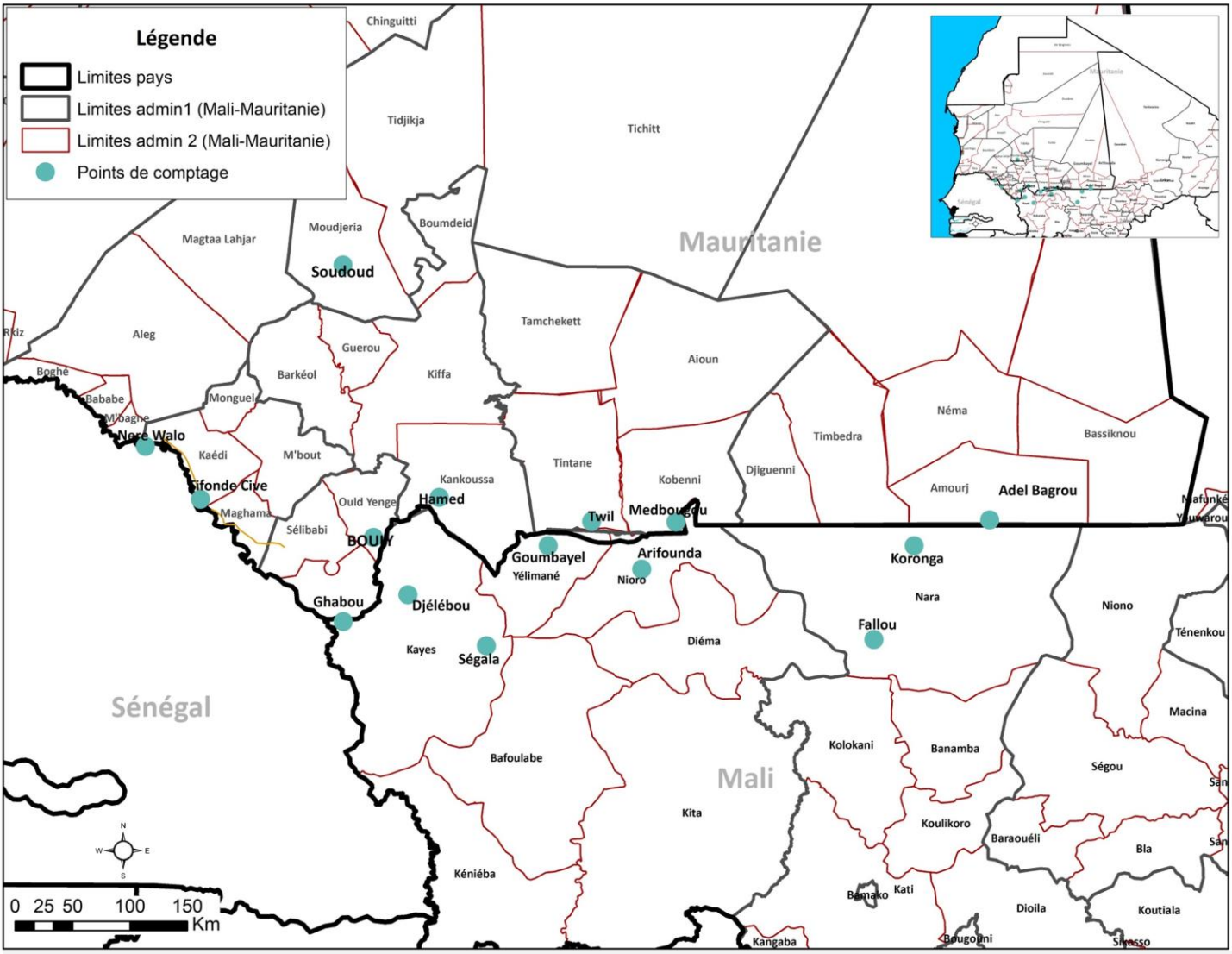

*NB: Seules les mouvements d'un minimum de **5 Transhumants** sont représentées sur cette carte. Pour cette raison, il est possible que certaines des régions ou wilayas de départ ou destination des mouvements transhumants ne soient pas représentés sur la carte.*

Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou l'acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.

MÉTHODOLOGIE

Les données ont été collectées en Mauritanie qui compte des transhumants internes et transfrontaliers mais également au Mali qui ne compte que les transhumants transfrontaliers. Elles sont collectées de façon régulière à travers trois outils : le comptage, les alertes et les enquêtes détaillées.

1. COMPTAGE : L'activité de comptage permet de faire le suivi des mouvements en montée et descente des transhumances. Par le biais de discussions avec les éleveurs et d'observations directes, les énumérateurs collectent des informations sur les provenances/origines et destinations des éleveurs, leurs nationalités et genre, ainsi que les périodes d'arrivée, la taille et le type d'animaux qui constituent ces troupeaux. La décision de la localisation des points de comptage se fait au cours d'exercices préalables de cartographie. Ces points de comptage sont localisés autour de zones de regroupement des bêtes le long des principaux couloirs de transhumance le long des frontières.

2. ENQUÊTE DÉTAILLÉES : Cet outil est employé afin d'obtenir des informations plus détaillées sur un ou plusieurs sujets précis et à travers des questionnaires d'enquêtes dédiés. Les enquêtes détaillées sont menées auprès des éleveurs et permettent d'établir le profil détaillé des populations transhumantes ou encore d'obtenir des données sur l'accès aux services durant les périodes de transhumance.

3. ALERTES : Le mécanisme d'alerte, établi dans le cadre du suivi des mouvements transhumants a pour but de recueillir des informations sur des mouvements soudains ou inhabituels de bétail dans la cadre de la transhumance. Il permet de lancer des alertes afin de prévenir un éventuel conflit qui pourrait avoir lieu dans le cadre des mouvements de transhumance ou d'atténuer les effets d'un évènement en cours. Il repose sur un réseau d'informateurs clés, relais communautaires et éleveurs transhumants ayant une très bonne connaissance de la zone d'intérêt, des différents acteurs en présence et de la transhumance. Ces relais communautaires sont essentiels dans la mise en œuvre du système d'alerte car ils permettent d'informer les autorités compétentes le plus rapidement possible afin de prévenir et de réduire les tensions dans les communes d'intervention.

LIMITES

Les données recueillies représentent le nombre de troupeaux qui sont passés par les zones ciblées pendant les jours de collecte. Par conséquent, ils ne décomptent pas la totalité des troupeaux traversant ces zones pendant toute la période ciblée ; ils donnent plutôt une approximation qui peut mettre en lumière des changements en termes de direction et nombre de troupeaux en mobilité pendant une certaine période.

De plus, l'information recueillie repose sur les réponses données par les personnes enquêtées et il est impossible pour l'enquêteur de vérifier l'exactitude de certaines de ces données, comme par exemple la destination finale ou, dans certains cas, le nombre d'animaux.

Les dates de collecte de données sont différentes entre les deux pays. Cette différence est due, entre autres raisons, à des raisons administratives, logistiques et de contractualisation avec les partenaires de mise en œuvre.

SECTION I : LA TRANSHUMANCE EN MAURITANIE
Comptage

Le comptage des troupeaux et des personnes accompagnant les animaux constitue le premier volet de l'outil de suivi des mouvements transhumants en Mauritanie. Il a été mené par les enquêteurs au niveau des points de passage les plus importants. Les points sont choisis en raison de leur proximité avec les infrastructures importantes, telles que des points d'eau ou des parcs de vaccination.

Cette première section analyse les données cumulées lors de deux rondes consécutives entre le 23 mai et le 15 juillet 2021.

ANALYSES GENERALES

Au total, **1 942** troupeaux ont été comptés dans les 6 régions couvertes par le comptage (Assaba, guidimagha, Gorgol, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi et Tagant).

Une totalité de **568 806** animaux ont été comptés lors des deux rondes de collecte de données. Le cheptel observé est dominé par les bovins avec **248 921** têtes et les ovins avec **222 279** têtes.

5 416 personnes ont été comptées accompagnant les troupeaux dans les mouvements transhumants pendant toute la période de collecte de données. En moyenne 140 personnes ont été comptées chaque jour dans les zones de comptage.

La grande majorité (94%) des personnes observées étaient de nationalité mauritanienne, 5 pour cent de nationalité malienne et 1 pour cent de nationalité sénégalaise.

Les transhumants maliens et sénégalais viennent essentiellement en Mauritanie pour accompagner les éleveurs mauritaniens pendant la transhumance. Même si les groupes comprennent généralement des personnes de la même nationalité, dans certains cas, ils peuvent être constitués de plusieurs nationalités.

La population transhumante est majoritaire constituée d'hommes (76%). Les femmes représentent 4 pour cent de la population transhumante.

Un nombre assez important de mineurs a été enregistré. En effet, les garçons représentaient 17 pour cent de la population transhumante et les filles représentaient 3 pour cent.

Graphique 1: Nombre moyen journalier de personnes observées par région

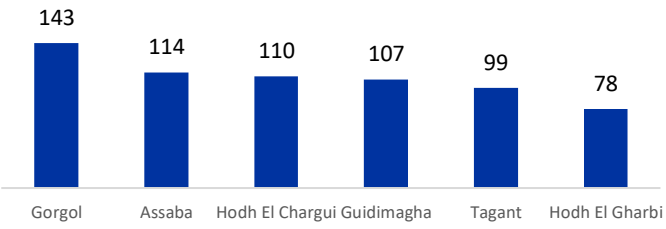

Graphique 2: Nombre d'animaux observés par espèce

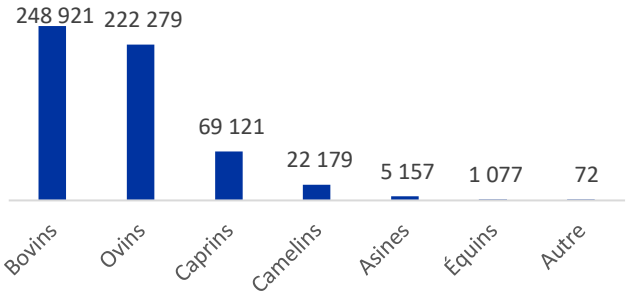

Graphique 3: Nationalités des éleveurs transhumants

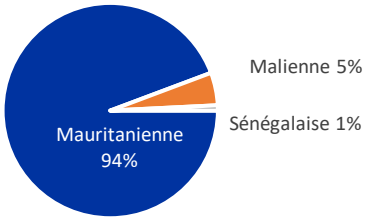

Graphique 4: Découpage démographique de la population transhumante

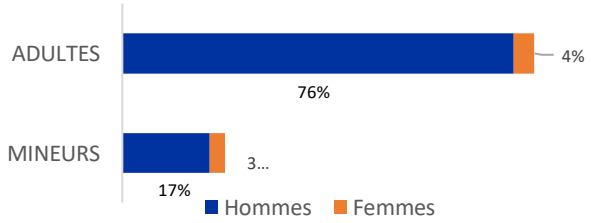

Comptage

Graphique 4: Proportion de troupeaux observés par région

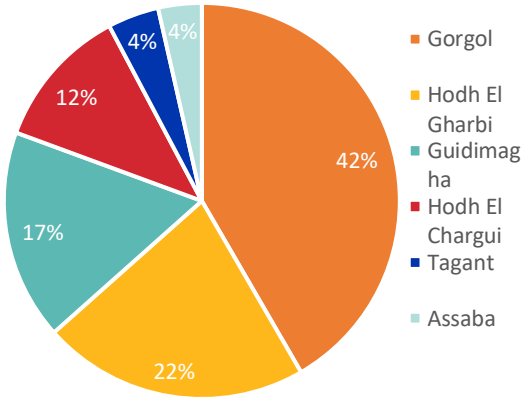

Parmi les 1942 troupeaux comptés dans les 6 régions couvertes par le projet, près de la moitié des troupeaux (42%) ont été comptés dans la région du Gorgol qui regorge de ressources en eau et en pâturage notamment la zone de Al ATF (Commune de Toufndé Civet) qui accueille un nombre important de transhumants en provenance des autres régions de la Mauritanie et également des pays comme le Mali et le Sénégal. Le reste a été compté au niveau de Hodh El Gharbi (22%), %), Guidimagha (17%), de Hodh El Charbi (12%), Assaba (4%), et Tagant (4%).

En moyenne, **37 troupeaux** ont été observés **chaque jour** dans les régions du projet.

Les troupeaux comptés venaient de la Mauritanie (99%) et du Mali (1%). Ils avaient pour destination Mauritanie (55%), Mali (35%) et Sénégal (10%).

Carte 2: Principaux flux de troupeaux en transhumance en Mauritanie. © OIM.

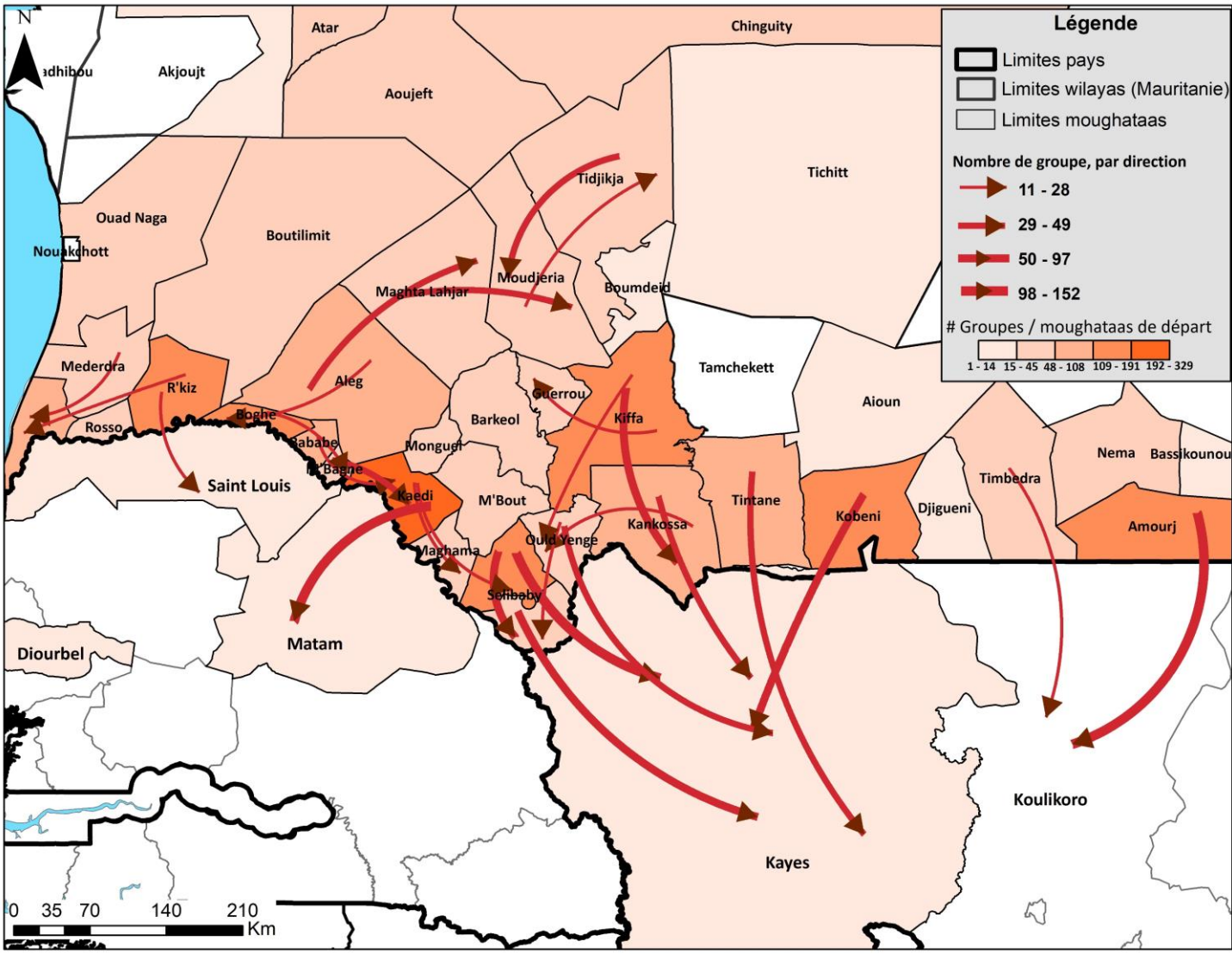

*NB: Seules les mouvements d'un minimum de **5 Transhumants** sont représentées sur cette carte. Pour cette raison, il est possible que certaines des régions ou wilayas de départ ou destination des mouvements transhumants ne soient pas représentés sur la carte.*

Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou l'acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.

INFORMATIONS SOCIODEMOGRAPHIQUES

Entre le 23 mai et le 15 juillet 2021, 276 chefs de troupeaux ont été interviewés en Mauritanie à travers l'outil d'enquêtes détaillées du TTT dont 98 pour cent d'hommes et 2 pour cent de femme. L'âge moyen des répondants est de 39 ans chez les hommes et 35 ans chez les femmes.

NIVEAU D'EDUCATION

L'évaluation du niveau d'éducation a permis de constater que 47 pour cent des transhumants n'ont pas reçu une éducation formelle. Par ailleurs les 53 pour cent restant sont répartis entre différentes formes d'enseignements : école primaire (30%), école coranique (20%), école secondaire (3%) et la formation professionnelle (1%).

Graphique 5: Niveau d'éducation des chefs de troupeaux

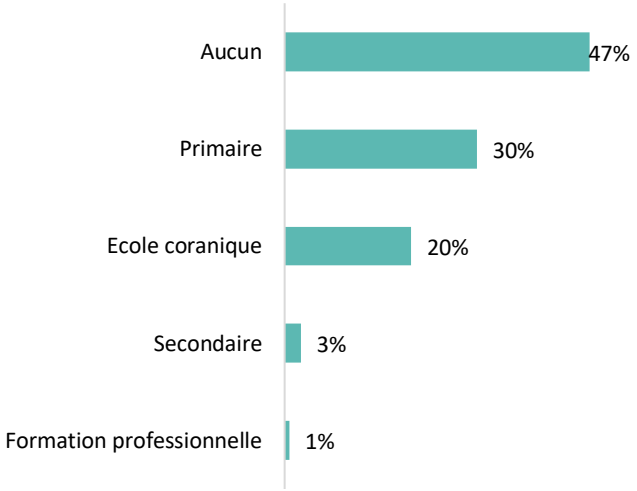

SITUATION DANS L'EMPLOI

La plupart des transhumants interrogés (63%) étaient des travailleurs indépendants exerçant essentiellement dans l'élevage. Il a été observé que ceux qui sont employés ont indiqué qu'ils travaillent dans le secteur de l'élevage (berger, éleveur, auxiliaire de l'élevage) .

Graphique 6: Situation d'emploi avant de quitter le lieu de départ

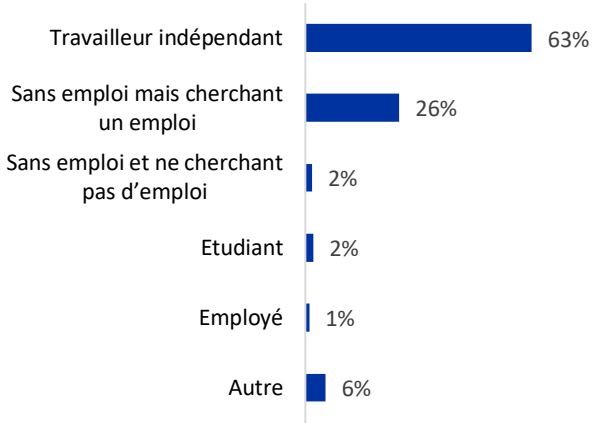

SOURCES DE REVENUS

La présente enquête est spécifiquement dédiée aux personnes travaillant dans le secteur du pastoralisme et en mouvement de transhumance, ainsi, 78 pour cent des personnes interrogées ont choisi la vente de bétail comme leurs source principale de revenu. La vente des produits dérivés des animaux représente la deuxième source de revenu puis vient l'agriculture.

Graphique 7: Sources de revenus

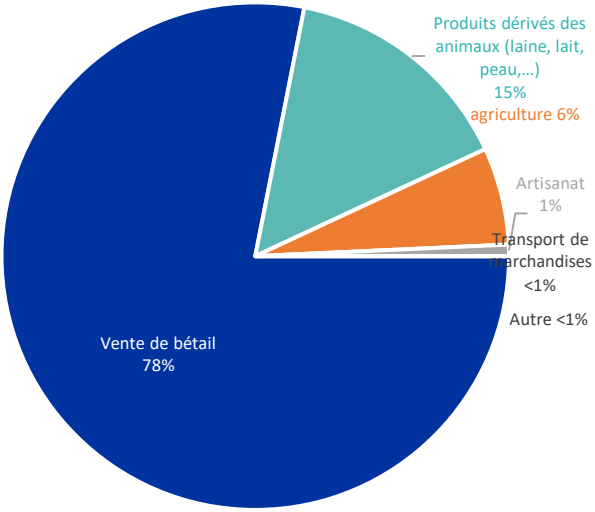

EVOLUTION DE LA DESTINATION FINALE

La majorité des personnes enquêtées (95%) n'ont pas modifié leurs choix de destination depuis leur départ, mais dans 5 pour cent des cas rencontrés les personnes ont changé de destination en cours route.

Plusieurs facteurs justifient ce changement à savoir : la disponibilité des ressources (eau, pâturage, etc.) la fatigue, les maladies, les conflits sont autant d'éléments pouvant influencer le changement de destination.

Graphique 8: Changement de destination finale envisagée par rapport au départ

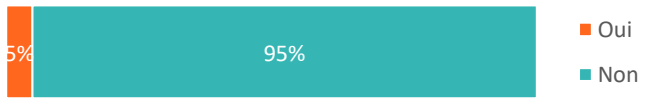

HISTORIQUE DE MIGRATION

73 pour cent des personnes interrogées ont déjà effectué une migration saisonnière dans le passé. Toutefois, 27 pour cent ont indiqué avoir entrepris une migration saisonnière pour la première fois en 2021.

Graphique 9: Migration d'une façon saisonnière dans le passé

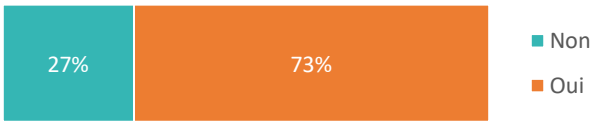

CONFLITS RENCONTRES

94 pour cent des personnes interrogées affirment n'avoir pas été confrontées à des conflits au cours du mois précédent. Seulement 6 pour cent des personnes interrogées ont été confrontées à des conflits liés au passage des animaux dans un champ agricole ou au partage des ressources naturelles (point d'eau, parc de vaccination, etc.).

Graphique 11: Conflit(s) rencontré(s) pendant le mois précédent.

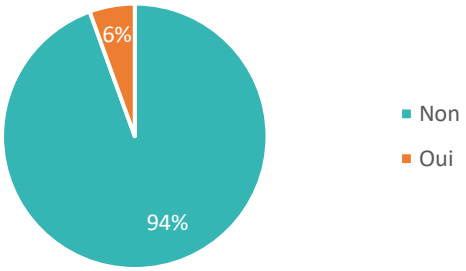

SOURCES D'INFORMATIONS

Les enquêtes effectuées ont montré que la communication de bouche à oreille est le principal canal (43%) par lequel les transhumants enquêtés obtiennent des informations sur les prix des marchés et la disponibilité de pâturages. La radio (19%) , les éclaireurs (18%) et les journaux sont les autres principales sources d'informations pour les transhumants. Il est intéressant de noter que quatre pour cent (4%) des transhumants utilisent les réseaux sociaux pour obtenir des informations.

Graphique12: Canaux d'informations des transhumants

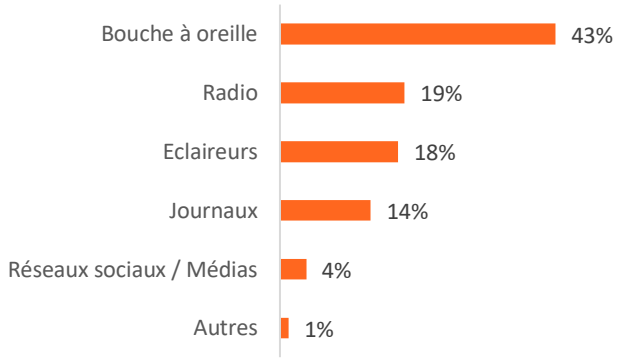

BESOINS D'INFORMATIONS

La totalité des répondants a émis le souhait d'obtenir des informations sur les couloirs de transhumance officiels et principalement sur les points d'eau, les marchés hebdomadaires, les couloirs de transhumances, les marchés à bétails les postes de santé animales et des informations sur le climat. Les aliments de bétails et les parcs de vaccination figurent également parmi les besoins en information cités par les transhumants.

Graphique 13 : Principaux besoins d'informations sur les couloirs appropriés.

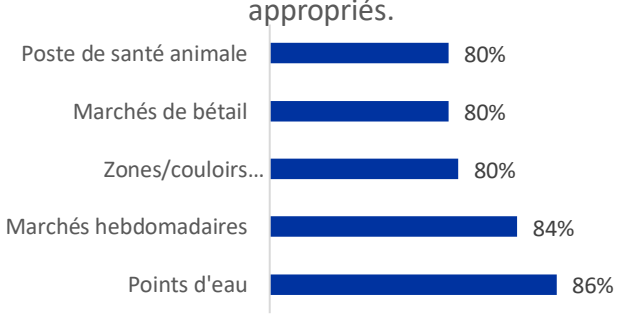

VEGETATION

Au cours de cette évaluation, la majorité des transhumants (52%) affirment avoir constaté un changement de végétation cette année contre 29 pour cent qui n'en ont pas observé et 19 pour cent qui ne savent pas s'il y a eu des changements ou pas.

Graphique 14: Changement de la vegetation cette année

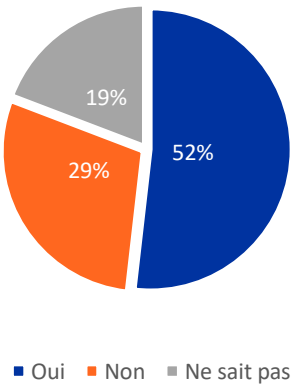

TYPES DE CHANGEMENT

Parmi ceux qui ont indiqué qu'ils ont remarqué un changement quant à la végétation ou à la santé des animaux, 96 pour cent ont mentionné qu'ils ont remarqué une amélioration de la qualité de la biomasse, 60 pour cent ont constaté une amélioration de la qualité biomasse contre 20 pour cent qui pense le contraire.

Graphique15 : Principaux impacts du changement de la végétation

FONCTIONNEMENT DU MECANISME DE SUIVI DES ALERTES

Dans le cadre du Suivi des Mouvements de Transhumance, l'OIM met en œuvre, en partenariat avec le GNAP, un mécanisme d'alerte précoce. Cette activité a pour but de collecter, via des points focaux et relais communautaires, des informations sur les évènements conflictuels et/ou sur les mouvements massifs ou soudains de bétail qui pourraient provoquer un conflit.

Elle permet également d'alerter sur les catastrophes telles que les feux de brousse. Ces informations sont transmises par un réseau de relais communautaire aux autorités nationales ou locales et aux partenaires (associations pastorales) dans le but de réduire les tensions et de prévenir les conflits dans les régions d'intervention. Ces acteurs ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations, et dans le cadre des alertes évènements, d'en atténuer les conséquences.

L'outil d'Alerte mis en place a permis de collecter des informations sur les événements survenus (Alertes événements) de même que de prévenir les différentes parties prenantes sur des mouvements massifs ou soudains pouvant occasionner des conflits (Alertes de mouvements). Ainsi, 16 alertes «évènements» ont été rapportées et 11 alertes prévention «mouvements» entre mai et juillet 2021. La totalité des alertes «mouvements» émises concernaient des mouvements précoces de transhumants ayant pour risque principal la survenue de conflits agro-pastoraux. Les alertes «évènements» rapportées, concernaient majoritairement des confits agro-pastoraux. Il a été noté également des feux de brousse et des inondations ayant mené à des disparitions d'animaux.
Les alertes reçues ont été transmises par les points focaux aux différentes parties prenantes, à savoir les comités de villageois, les comités de gestion de conflits afin d'éviter les conflits et déplacements de populations que ces mouvements pourraient occasionner. Les alertes « évènements » liées à un conflit, l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits ont été principalement les facteurs ayant résolu ces conflits de. D'autre part, des activités de sensibilisation sur les feux de brousse ont été menées ainsi que des actions pour protéger les ressources naturelles notamment par la mise en place de pares-feux.

Carte 3: Alertes rapportées en Mauritanie (mai 2021). © OIM

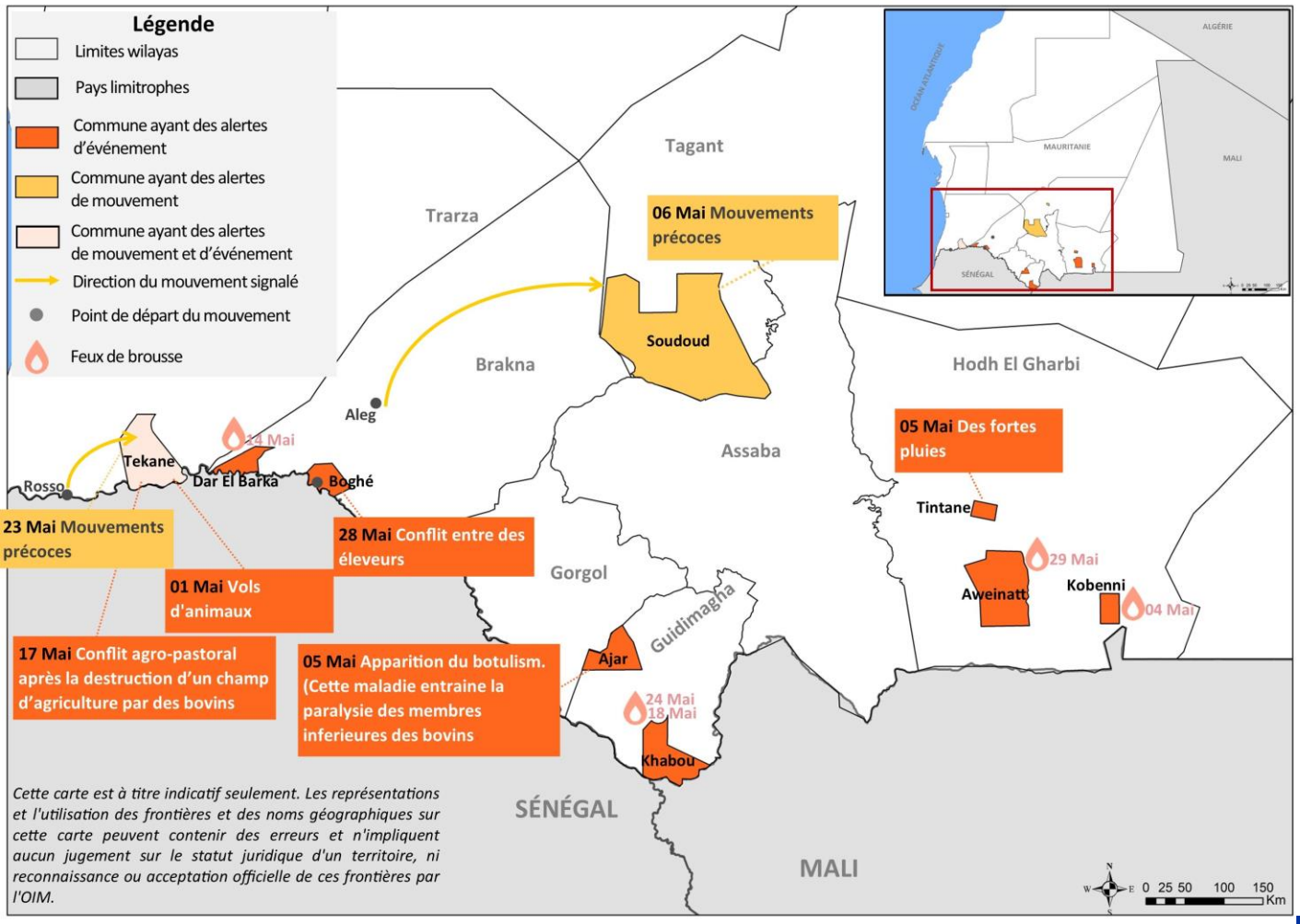

Carte 4: Alertes rapportés en Mauritanie (juin et juillet 2021). © OIM.

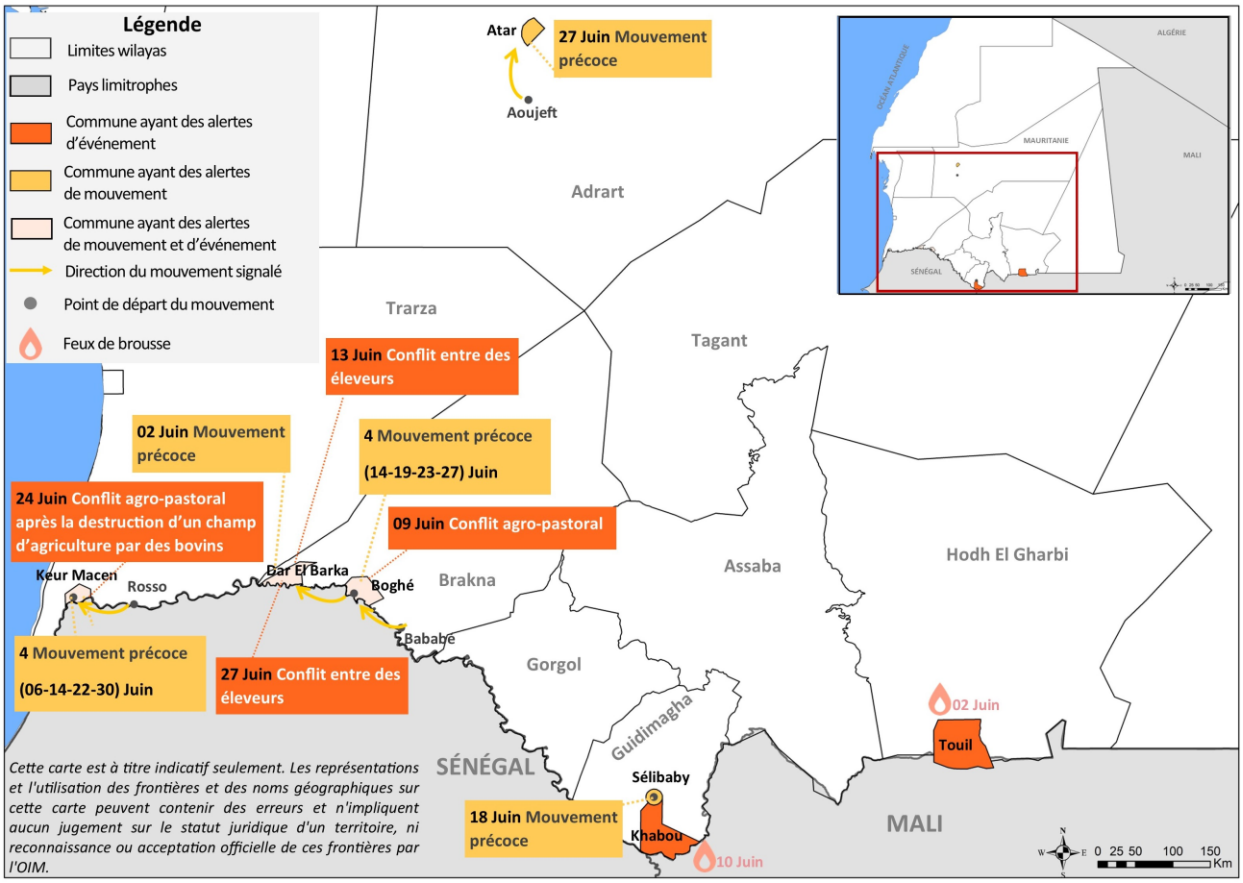

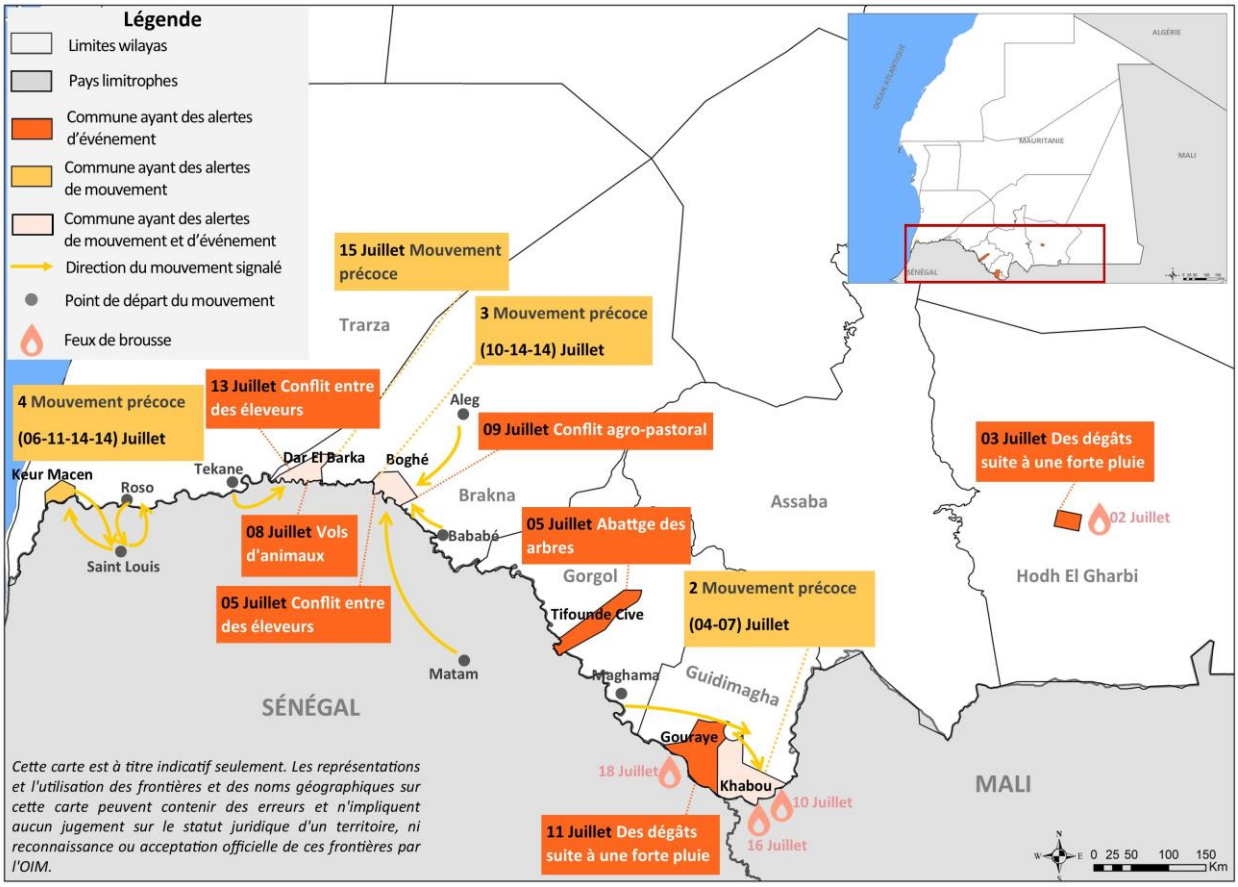

SECTION 2: La transhumance au Mali
Comptage

Dans le cadre de ce projet conjoint avec la Mauritanie, l'outil comptage a été mis en œuvre au Mali au niveau de six points de comptage : **Séguéla**, Djélébou dans le cercle de Kayes; **Kremis** dans le cercle de Yélémané; **Gavinane** dans le cercle de Nioro; **Korongo** et **Falou** dans le cercle de Nara. Le choix des points a été fait en tenant en compte des points de comptages sélectionnés en Mauritanie afin d'éviter et de limiter le double comptage du nombre de troupeaux sur le même axe de transhumance transfrontalier entre les deux pays.
Entre juillet et août 2021, au total **623 290 animaux** ont été dénombrés au niveau des six de points de suivi.

Graphique 17 : Nombre moyen journalier de personnes observées par point de comptage

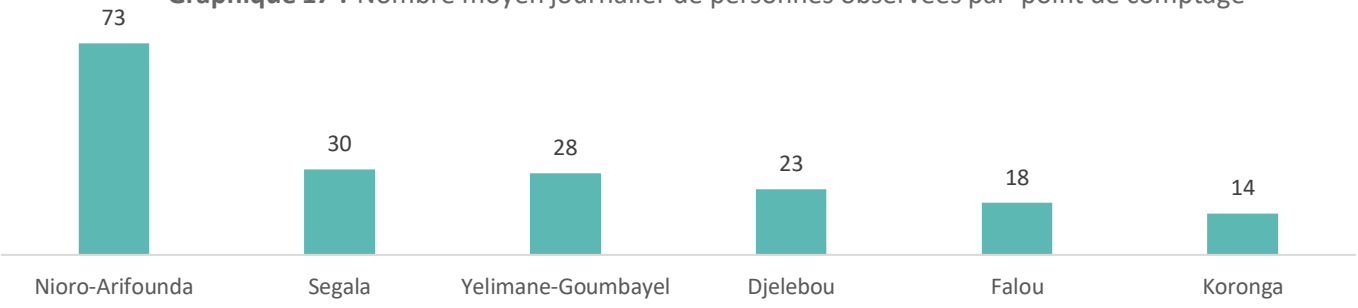

ANALYSES GENERALES

Au cours de la période de collecte, environ **11 500 personnes** accompagnant les troupeaux dans les mouvements de transhumance ont été dénombrées au niveau des six points de suivi, soit en moyenne 186 personnes par jour. La grande majorité des transhumants observés sont des hommes (37%), des garçons (26%) contre des femmes (9%) et des filles (28%).

Près de trois-quarts (74%) des personnes observées étaient de nationalité malienne, 24 pour cent des interrogés étaient de nationalité mauritanienne et deux pour cent de nationalité sénégalaise.

Les principaux pays de provenance des transhumants observés aux points de comptages au courant de la période de l'enquête étaient : Mali (89%), Mauritanie (8%) et le Sénégal (3%). Ils avaient pour destination principale la Mauritanie (92%) et le Mali (8%).

Selon les enquêteurs, durant la période de collecte, la plupart des transhumants maliens et sénégalais se déplacent essentiellement vers la Mauritanie pour la recherche de cures salées important dans les compléments minéraux des animaux.

Graphique 18 : Nationalités des éleveurs transhumants

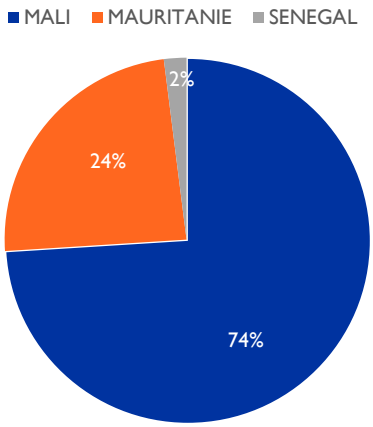

Graphique 19: Découpage démographique de la population transhumante

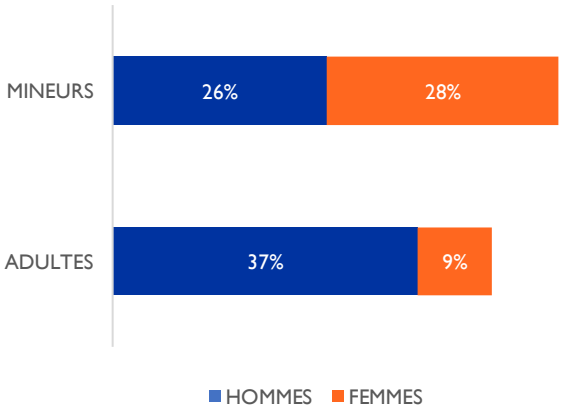

SECTION 2: La transhumance au Mali
Comptage

Graphique 20: Proportion des animaux observés par point de comptage

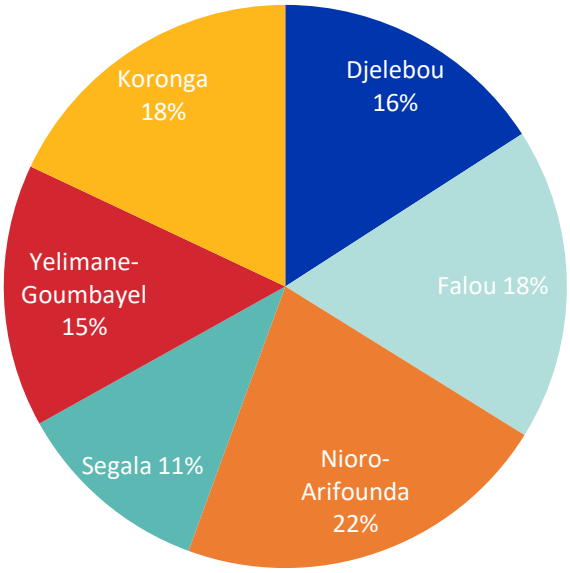

En moyenne, **10.000 animaux** ont été observés chaque jour dans les différents axes de transhumance.

La plus grande portion (22%) des animaux a été dénombrée sur le point de comptage de Nioro-Arrifounda qui est situé sur l'axe Mali-Mauritanie. Les principaux pays de provenance des transhumants observés aux points de comptages couvrant la période étaient : Mali (89%, dont la région de Kayes 64% et Koulikoro 25%), Mauritanie (8% dont la région de Guidimakha 4%, Hodh El Gharbi 2%), Adrar (1%) et Assaba (1%) et le Sénégal (3%, avec la région de Matam). Ils avaient pour destination principale la Mauritanie (92%, dont la région de Hodh El Gharbi 53%, Guidimakha 13%, Hodh Ech Chargi 9%, Assaba 9% et Adrar 1% ainsi que Inchiri 7%, le Mali (8%, région de Kayes). Les transhumants observés étaient principalement les nationaux du Mali (74%), de la Mauritanie (24%) et du Sénégal (3%).

Carte 5: Principaux flux enregistrés au Mali. © OIM.

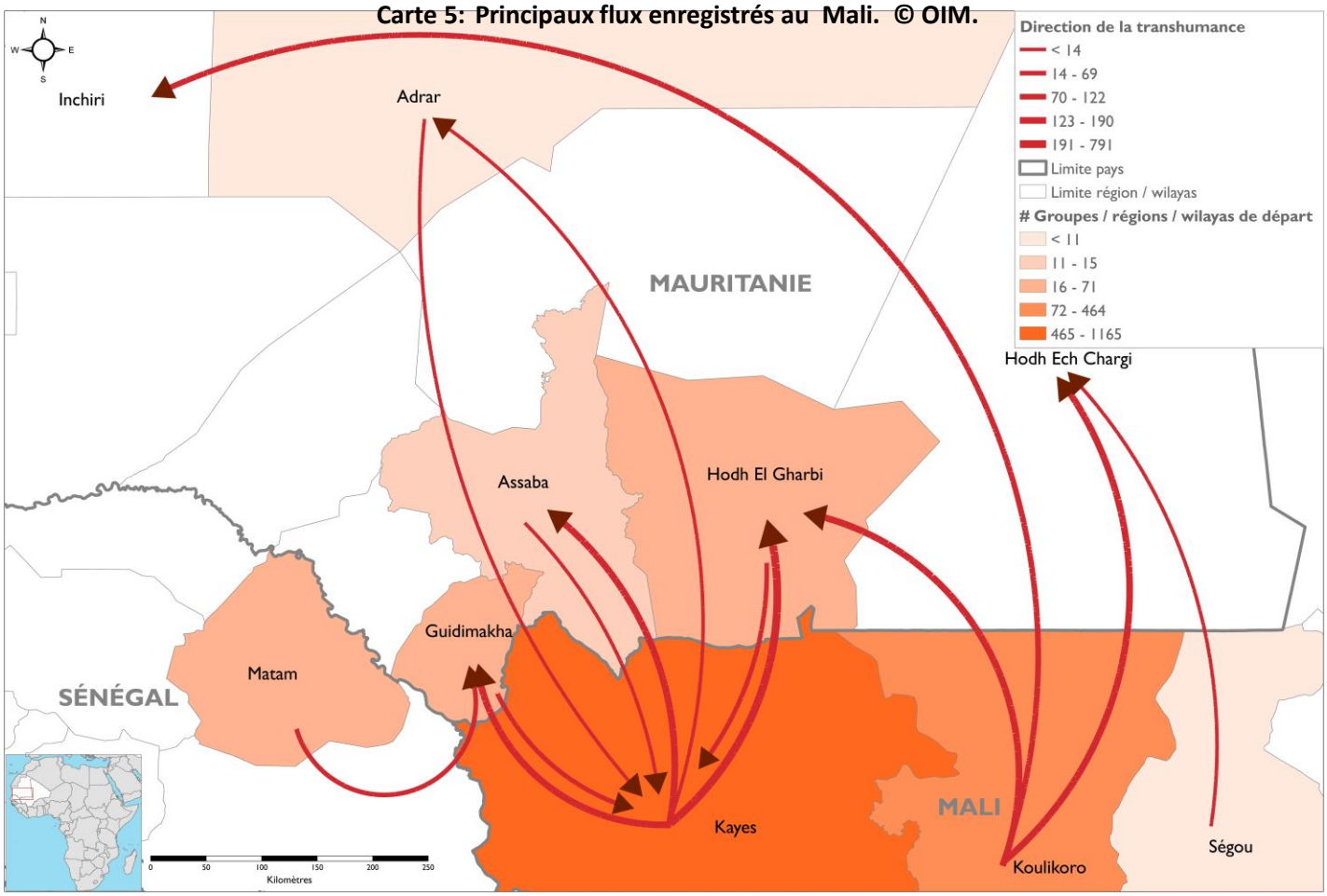

*NB: Seules les mouvements d'un minimum de **5 Transhumants** sont représentées sur cette carte. Pour cette raison, il est possible que certaines des régions ou wilayas de départ ou destination des mouvements transhumants ne soient pas représentés sur la carte.*

Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou l'acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.

SECTION 2: La transhumance au Mali
Enquête détaillée

INFORMATIONS SOCIODEMOGRAPHIQUES

Entre juillet et août 2021, **496 chefs de troupeaux** ont été interviewés à travers l'outil d'enquêtes détaillées du TTT au Mali.

NIVEAU D'EDUCATION

Selon les résultats de l'enquête, 74 pour cent des transhumants n'ont pas reçu une éducation formelle, c'est-à dire n'ont pas été inscrits dans aucune forme d'enseignement. Par ailleurs, les 27 pour cent restant sont répartis entre différentes formes d'enseignements : école coranique (20%), école primaire 4%) et école secondaire (2%).

Graphique 21: Niveau d'éducation des chefs de troupeaux

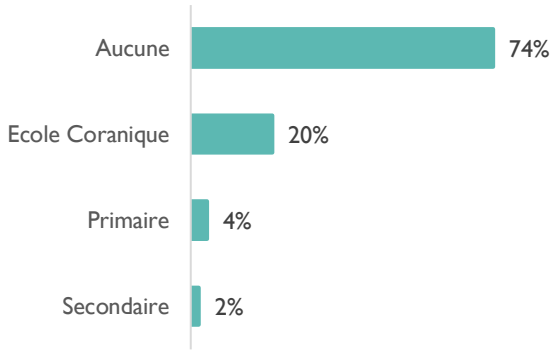

SECTEURS D'EMPLOIS

La présente enquête est spécifiquement dédiée aux personnes travaillant dans le secteur du pastoralisme et en mouvement de transhumance, l'élevage (75%) est donc le premier secteur d'emploi dans lequel les transhumants donnent le plus leur expertise. Le second secteur d'emploi est le domaine de la construction (25%,BTP).

Graphique 22: Secteurs d'emploi

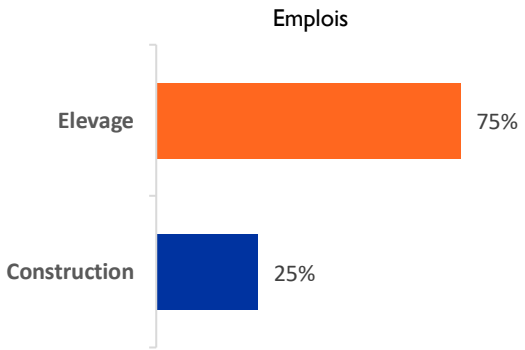

SOURCES DE REVENUS

Les résultats de l'enquête des éleveurs transhumants ont montré que la vente de bétail est la principale source de revenue pour la grande majorité (95%) des personnes interrogées. La vente des produits dérivés des animaux (et l'agriculture) représente la deuxième source de revenus. Seulement 1% des personnes enquêtée ont mentionné d'autres sources de revenus.

Graphique 23: Sources de revenus des transhumants

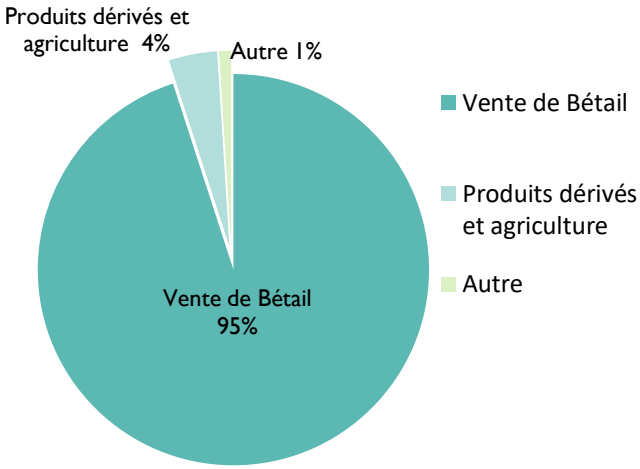

SANTÉ DES TRANSHUMANTS

Bien que la majorité des personnes enquêtées ont déclaré être en bonne santé au cours de la transhumance, il existe néanmoins, quelques problèmes de santé évoqués. Il s'agit principalement de la fièvre/paludisme (63%) et la diarrhée (49%). Les raisons évoquées sont entre autres liées à la fatigue (80%) et la sous-alimentation (61%). Le manque d'accès aux services sanitaires a été également souligné par certains éleveurs transhumants.

Graphique 24: Principaux problèmes de santé des transhumants

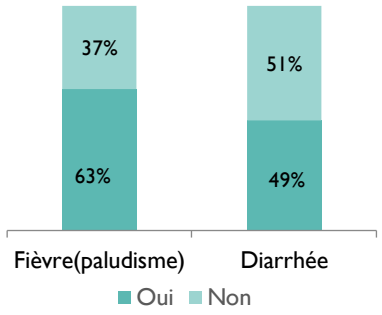

SANTE DU BETAIL

Les principaux problèmes de santé animales évoqués par les transhumants interrogés étaient liés à l'augmentation des maladies parasitaires (97%), la sous-alimentation du bétail (59%) et le manque d'accès aux services vétérinaires (74%).

Graphique 25: Principaux problèmes de santé des troupeaux

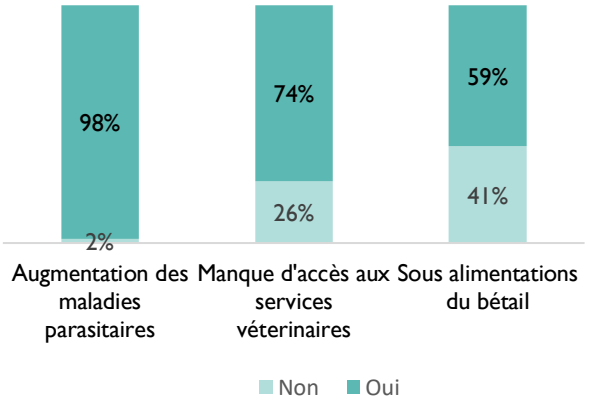

INFRASTRUCTURES

Au cours de cette évaluation, plus de la moitié des transhumants (65%) n'a pas donné une approximation de la distance de marche à pied pour accéder au marché de bétail le plus proche, contre 35 pour cent qui ont su estimer cette distance.

Graphique 26: Distance marche à pied parcourue pour accéder au marché de bétail

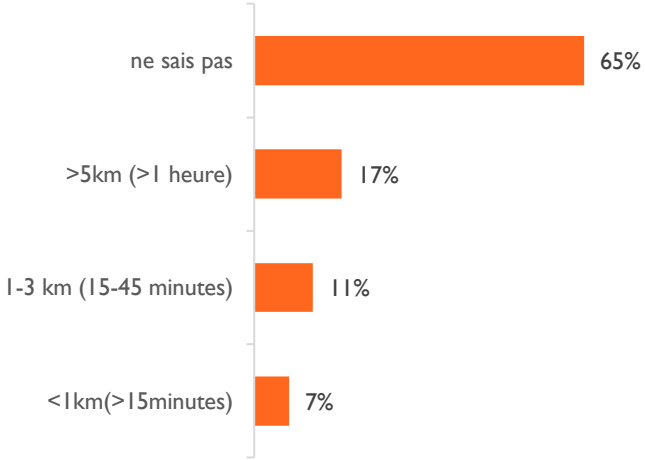

Quarante-cinq pour cent des transhumants interrogés ont affirmé avoir parcouru une distance de moins d'un kilomètre avant d'avoir accès à un point d'eau. Par ailleurs, 40 pour cent ne savent pas estimer la distance de marche à pied pour accéder au point d'eau suivant.

Graphique 27: Distance de marche à pied parcourue pour accéder au point d'eau suivant

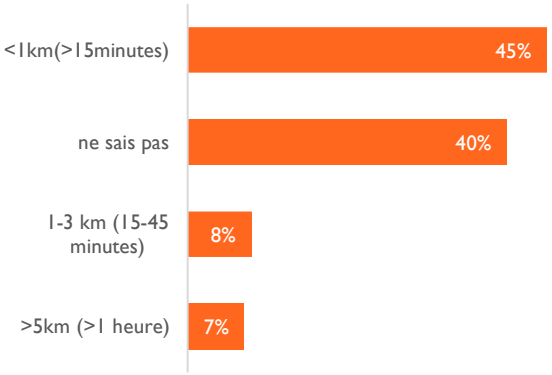

SECTION 2: La transhumance au Mali
Enquête détaillée

SOURCES D'INFORMATIONS

En ce qui concerne les différentes sources d'informations pour se renseigner sur les prix des marchés et la disponibilité de pâturages, la communication de bouche à oreille est utilisée comme première source d'informations par plus de la moitié des transhumants observés (54%). Les réseaux sociaux (17%) et les éclaireurs constituent les autres principales sources d'informations des transhumants. L'utilisation des réseaux sociaux comme source d'informations montre qu'une part importante des transhumants disposent de smartphones.

Graphique 28: Canaux d'informations des transhumants

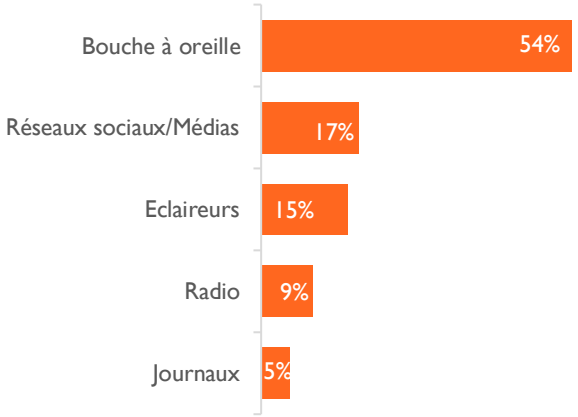

BESOINS D'INFORMATIONS

L'information sur les zones et couloirs sécurisés pour la transhumance reste un besoin capital chez les chefs de troupeaux selon les résultats de l'enquête. En effet, près de trois quarts des transhumants interrogés (73%), ont affirmé ce besoin crucial d'informations contre (23%) qui disent ne pas avoir besoin de cette information. Selon les transhumants, cette information permettrait au cheptel d'avoir un meilleur accès aux pâturages, ainsi qu'aux points d'eaux.

Graphique 29: besoin d'informations sur les couloirs appropriés.

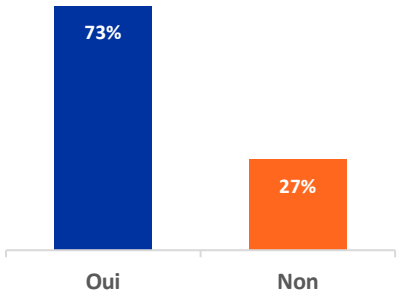

VEGETATION

Au cours de cette évaluation, plus de la moitié des transhumants (53%) ont affirmé avoir constaté un changement de la végétation au cours de cette année. Ce changement de végétation a permis l'amélioration de la santé des animaux.

Graphique 30: Changement de la végétation cette année

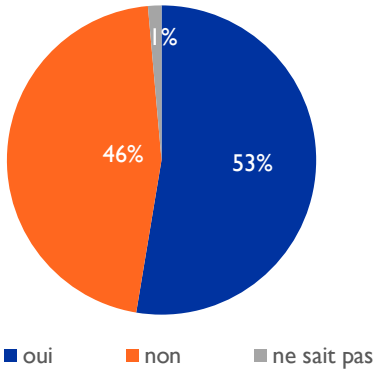

IMPACTS DU CHANGEMENT DE VEGETATION

Selon les résultats de l'évaluation, 78 pour cent des transhumants ont affirmé que le changement de végétation a concouru à l'amélioration de la santé des animaux contre 22 pour cent qui n'ont pas constaté cette amélioration de la santé des animaux suite au changement de végétation constaté cette année. Seuls 20 pour cent des transhumants affirment que la qualité de la biomasse elle a été améliorée suite au changement de végétation constaté cette année contre 80 pour cent de transhumants qui disent le contraire.

Graphique 31: Amélioration observée après suite au changement de la végétation

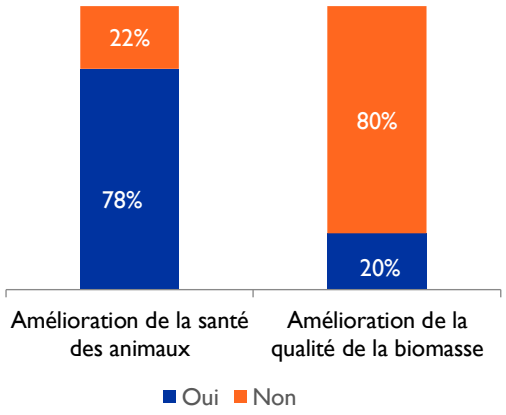

SECTION 3: La transhumance au Mali
Alertes

SYSTEME D'ALERTE

Cette activité a pour but de lancer des alertes auprès des autorités nationales ou locales et des partenaires sur des conflits ayant eu lieu et des mouvements soudains de populations qui pourraient générer un conflit de couloir, de paturage ou d'espaces. OIM Mali et son partenaire TASSAGHT, ont mis en place des relais sur chaque point de comptage.

Le système d'alerte a permis de collecter des informations sur les événements survenus (Alertes événements) de même que de prévenir les différentes parties prenantes sur des mouvements massifs ou soudains pouvant occasionner des conflits (Alertes de mouvements). Ainsi, 7 alertes « évènements » ont été rapportés durant cette période. La quasi-totalité des évènements était due à l'imprudence des individus (feux de brousse). D'autres évènements tels que des conflits agro-pastoraux (15%) ont été également rapportés par les relais communautaires.

Suite à la transmission des alertes par les relais communautaires à l'organisation TASSAGHT, des actions sont entreprises par différents acteurs locaux (relais, comités de gestions de conflits) pour apporter une réponse afin d'atténuer ou apaiser la situation conflictuelle indiquée par les « alertes évènements » et d'éviter un conflit ou tension intercommunautaire imminent indiqué par les « alertes prévention ». Une médiation à l'amiable a été trouvé pour la quasi-totalité des conflits.

DIFFICULTES DE MOUVEMENTS OBSERVES

Pour tous les mouvements observés, le risque de faire face à des extorsions et tracasseries est très probable (54%). Elles sont caractérisées par des prélèvements de taxes illégales, lors des traversés des ponts et des villes dans les différentes régions. Les conflits locaux (intimidation des populations à travers des menaces d'assassinats, voire même des meurtres) sont estimés à quatre pour cent. Il a été également observé des conflits de couloir (15%) mais également des cas de feux de brousse (10%) et des vols de bétails (10%).

Graphique 32: Difficultés de mouvements observés

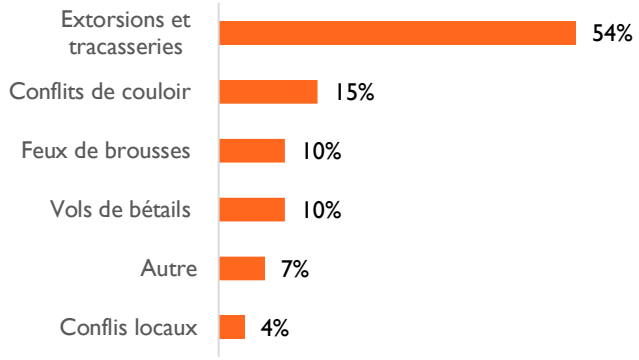

Carte 6: Alertes rapportés au Mali . © OIM. .

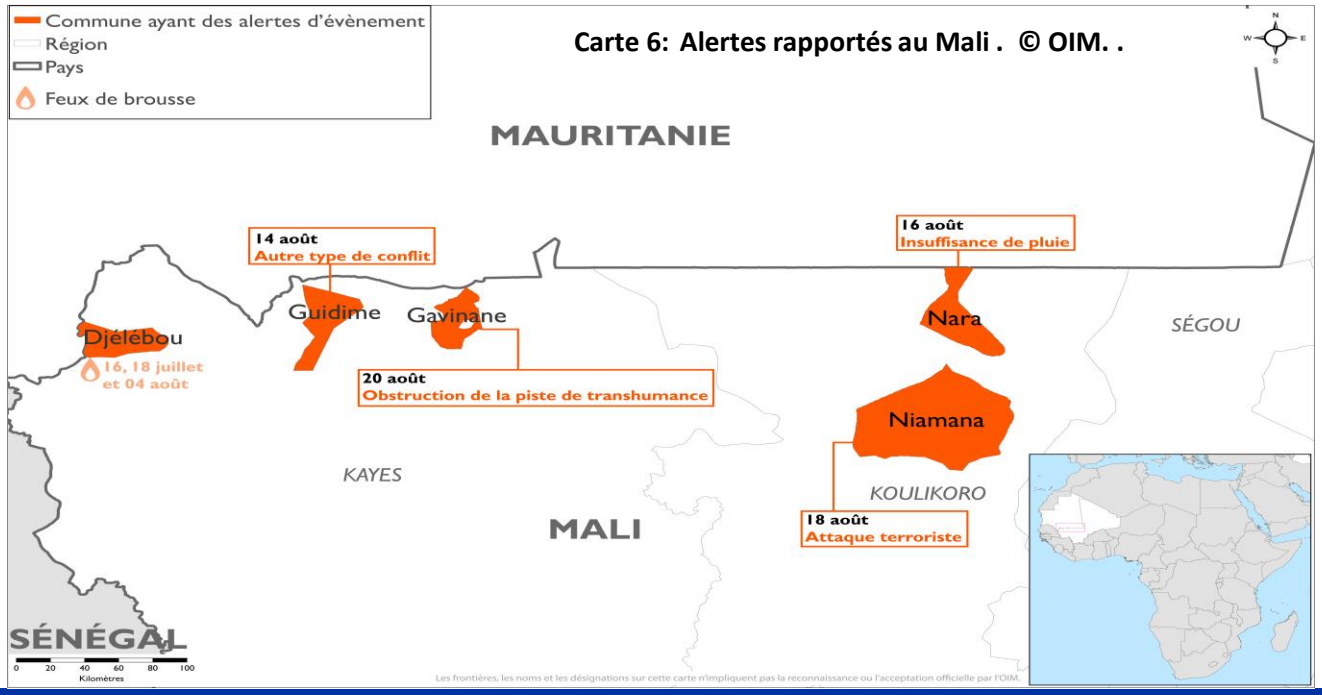

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce rapport présente une analyse des mouvements transhumants en Mauritanie (dans les régions de Assaba, Guidimagha, Gorgol, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi et Tagant) et au Mali (dans les cercles de Kayes, Yélémané, Nioro et Nara). Ces mouvements ont été observés entre mai et août 2021.

Principaux résultats du comptage :

- **1 192 096 animaux comptés** dont 532 381 bovins, 402 076 caprins, 222 479 ovins, 3 636 camelins et 31 786 autres espèces.
- **16 916 personnes accompagnant les troupeaux** (326 personnes observées en moyenne chaque jour).
- La majorité de la population transhumante identifiée était constituée d'hommes: 63% au Mali et 76% en Mauritanie.

Principaux résultats des enquêtes détaillées :

- **772 personnes ont été enquêtées,** majoritairement des hommes.
- Les transhumants interrogés sont majoritairement des travailleurs indépendants qui tirent principalement leurs revenus dans la vente de bétail (95% au Mali et 78% en Mauritanie).
- Les transhumants au Mali et en Mauritanie ont dans l'ensemble observé au cours de cette année un changement de la végétation qui a eu principalement un impact positif sur la qualité de la biomasse et sur la santé des animaux.
- La méthode bouche à oreille est le principal canal utilisé par les transhumants pour partager les informations. Cependant, il est intéressant de noter que certains utilisent les réseaux sociaux.

Principaux résultats des alertes:

Au Mali, l'ONG Tassagth a mis en place 27 relais communautaires ainsi que 5 comités de gestions et de préventions de conflits. Ces comités comptent 45 membres : 16 femmes et 29 hommes. Ces 45 personnes ont été formées du 20 au 23 Octobre à la gestion de conflits et à la prévention par l'ONG Stop Sahel. Les 27 relais que l'ONG Tassagth a mis en place sont des rouages essentiels de la remontée des alertes. Ces relais sont composés d'éleveurs, d'agriculteurs, de chasseurs, de conseillers communaux, de service de l'agriculture et de l'élevage. Les alertes concernaient principalement le déboisement. Définie par la perte de surfaces forestières, la déforestation est causée par de multiples facteurs, certains humains et d'autres naturels. Parmi les facteurs naturels on trouve notamment les incendies de forêt, les maladies pouvant affecter les arbres ou les parasites. A l'heure actuelle, les conflits sont principalement résolus à l'amiable.

En Mauritanie, ce sont 37 relais communautaires issus du GNAP (Groupement National des Associations Pastorales) qui ont été mis en place. Ces derniers travaillent conjointement avec les comités villageois et les services techniques de l'Etat tels que la protection civile, la délégation de l'élevage etc. pour gérer les alertes et régler les conflits. Les alertes reçues concernaient des mouvements précoces, des feux de brousse, des inondations et des conflits agro-pastoraux. Les informations sur ces alertes ont ensuite été partagées aux associations pastorales et autorités des localités concernées afin de prévenir les potentiels conflits que pourraient causer ces mouvements précoces de transhumants mais également pour leur permettre de mettre en œuvre des sensibilisations sur la façon de gérer les feux de brousses diminuant ainsi les risques de perte de ressources.

Recommandations :

Pour la continuation du processus d'alerte, il est recommandé:

- de créer/redynamiser les comités villageois;
- d'intégrer plus d'acteurs dans les comités d'alertes de chaque localité pour que les alters transmises puisse atteindre le maximum de personnes possible.

Organisation Internationale pour les Migrations

Représentation de la Mauritanie

Lot 551 E-Nord Teyragh Zina , Nouakchott, Mauritanie

Téléphone : +222 45 24 40 81
Adresse électronique : DTMMauritania@iom.int
Site internet : www.displacement.iom.int/mauritania | https://dtm.iom.int/mauritania

Organisation Internationale pour les Migrations

Représentation du Mali

Badalabougou Rue Gamal A Masser, Bamako-Mali

Tel. : +223 20 22 76 97

E-mail : dtmmali@iom.int

Site Internet : https://www.displacement.iom.int/Mali

DTM
MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS